

Retraites : que prépare le gouvernement avec l'appui du MEDEF et de la CFDT ?

Le Président de la République, Monsieur Hollande a déclaré le 28 mars :

«comme on vit plus longtemps, l'espérance de vie s'allonge. Il va falloir des durées de cotisations plus longues. Cela sera l'objet de la négociation avec les partenaires sociaux ».

La ministre Michèle Delaunay confirme la volonté du gouvernement de s'attaquer au régime de retraite des fonctionnaires : *« il n'est pas exclu que la volonté d'équité du gouvernement rapproche les deux systèmes public et privé (déclaration à LCI le 10 juin).*

Le secrétaire confédéral CFDT, Laurent Berger dans une interview au journal « L'Express » du 11 juin 2013 se déclare "favorable à un rapprochement des différents régimes",

Pourquoi toutes ces déclarations ?

Il s'agit rapidement de conditionner l'opinion publique pour réduire encore les montants de nos retraites, allonger la durée de cotisations, faire passer les fonctionnaires comme des privilégiés, s'attaquer à leur statut.

Quel est le calendrier du gouvernement ?

Il est très serré :

14 juin : remise au Premier Ministre du rapport sur les « pistes de réforme » pour les retraites

20 juin : François Hollande lance la « conférence sociale » pour tenter de faire passer ses projets.

31 août : le gouvernement devrait publier la proposition de loi

21 septembre : ce projet de loi devait être présentée au conseil des ministres

Avant fin décembre : il devrait être voté par le Parlement

Alors, il faut vite réagir ?

Effectivement, comme le gouvernement précédent, celui ci va utiliser les vacances pour mettre au point ses mesures.

C'est pourquoi, à juste titre, la Fédération des Fonctionnaires FO a signé le 7 juin un appel avec la CGT, Solidaires, FSU, CFTC et CGC. En voici des extraits :

« Alors qu'à la prochaine conférence sociale va s'ouvrir un nouveau débat sur les retraites, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, CFTC et CGC ... rappellent leur attachement au Code des pensions civiles et militaires et elles n'accepteront aucun nouveau recul (maintien du calcul des pensions sur l'indice détenu 6 mois avant le départ, durée de cotisation et report de l'âge de départ...).

Elles soulignent de nouveau la nécessité d'en finir avec les suppressions d'emplois...Elles sont en complet désaccord avec la volonté gouvernementale de ne pas aborder la question de la valeur du point d'indice avant mi-2014, consacrant ainsi un gel des salaires de 4 années »

Dans ce cadre, elles proposent d'ores et déjà la perspective de mobilisation et d'action, au plus tard début octobre. »

Préparons nous à bloquer cette attaque

- Aucun allongement de durée de cotisations
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires
- Maintien du calcul de la pension sur le traitement des 6 derniers mois
- Maintien de toutes les bonifications pour enfants

FO73, un syndicat qui reste un syndicat, qui défend les revendications des personnels